



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 121823

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur l'avenir du magazine *60 millions de consommateurs*. Actuellement édité par l'institut national de la consommation (INC), ce titre est menacé par un projet de cession à un ou plusieurs opérateurs privés, projet sur lequel doit se prononcer le conseil d'administration de l'INC le 9 novembre 2011. Il est évident qu'une privatisation empêcherait le magazine de continuer son travail indépendant d'information et de défense des consommateurs. Depuis 1970, *60 millions de consommateurs* publie des enquêtes sans concession, des essais comparatifs qui font autorité, des études juridiques et économiques conçues par des experts ainsi que des guides pratiques abordant, en toute indépendance, tous les aspects de la consommation. Privatiser ce titre travestirait son identité et remettrait gravement en cause son indépendance. Aussi elle lui demande de renoncer à cette privatisation, d'ouvrir des négociations afin de trouver une solution pour poursuivre la publication du journal au sein de l'INC, institut public garant de son impartialité et de sa culture de service public.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121823

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11904

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)